

Carte blanche dont la Ligue est co-signataire « Uppercut dans l'accès à la culture : et nos droits fondamentaux ? »

La carte blanche

Uppercut dans l'accès à la culture : et nos droits fondamentaux ?

La culture n'est pas un luxe

La Déclaration Universelle des Droits Humains fait suite aux horreurs de la guerre. Elle s'inscrit dans la volonté de ne plus jamais répéter les atrocités causées par la haine de l'autre et le rejet de la différence. En son 27^e article, elle proclame que toute personne a le droit de participer à la vie culturelle.

Depuis 1999, l'asbl Article 27 œuvre pour lever les freins économiques, sociaux et psychologiques à cette participation. Aujourd'hui, elle rassemble un réseau solidaire et engagé de plus de 2.500 organisations sociales et culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Un signal alarmant pour la démocratie sociale et culturelle

Récemment, la suppression du Fonds de participation et d'activation sociale (PAS) dans les CPAS, décidée par la Ministre de l'Intégration sociale, n'est pas un simple ajustement budgétaire.

Elle symbolise également un glissement : celui d'un État qui se désengage progressivement des politiques publiques garantissant l'égalité d'accès aux droits. Retirer ce soutien met en péril non seulement la participation culturelle de milliers de personnes, mais aussi le principe même d'une solidarité nationale et la volonté collective de faire société.

Lutter contre la précarité par la participation culturelle

Ce fonds permettait à tous les CPAS de Belgique de soutenir la remobilisation sociale, notamment par la participation culturelle rendue possible grâce au dispositif Article 27. Sa disparition transforme un droit fondamental déjà fragile en une loterie territoriale : selon la commune où l'on vit et les moyens disponibles localement, une personne pourra ou non accéder à l'offre culturelle et à l'expression artistique.

À cette suppression s'ajoute une série de réformes qui fragilisent l'ensemble du monde social et culturel, où les structures et leurs publics encaissent coup sur coup la non-indexation des subventions ou leur suppression, la réduction des aides à l'emploi, la diminution prévisible des moyens disponibles pour accomplir leur mission.

Derrière ces mesures comptables, il y a pourtant des visages.

Ceux de familles — souvent monoparentales,
Ceux de personnes isolées,

Ceux d'enfants,

Qui, à travers une sortie culturelle (assister à un spectacle, découvrir un musée) ou un atelier artistique (créer collectivement, prendre la parole), trouvent le chemin pour sortir de la détresse psychologique, économique et morale ; se sentent valorisé(es), inclus(es) et capables d'agir pour elles et eux-mêmes et pour la société.

En d'autres termes, derrière la participation culturelle, c'est l'exercice de la dignité qui peut se réinstaller ; le sentiment d'exister qui se rallume ; la citoyenneté qui se reconquiert.

Ensemble, nous demandons.

1. La protection des droits et acquis sociaux de toutes et tous, en refusant les réformes qui fragilisent les citoyens et citoyennes, car elles compromettent leur capacité à participer à la vie culturelle et à contribuer à la société.
2. La reconnaissance de la culture comme levier d'émancipation sociale, en intégrant pleinement les droits culturels dans les politiques sociales et en valorisant les lieux culturels comme espaces de transformation, de dialogue et de dignité pour toutes et tous.
3. La garantie d'un financement structurel pour Article 27 asbl, afin d'assurer durablement son rôle de relais entre les personnes en situation de précarité, les organismes sociaux et culturels, et de maintenir ses missions de médiation culturelle et d'éducation permanente.

☐ **SIGNER LA CARTE BLANCHE !**